

LETTRE RURALE

Le bulletin d'information du Parlement rural français

Loi de finances : de réelles avancées pour la ruralité

PAR BERNARD DELCROS, PRÉSIDENT DU PARLEMENT RURAL FRANÇAIS

Pérennisation des “zones de revitalisation rurale” (Z.R.R.), meilleure prise en compte de la notion d’espace dans le calcul des dotations aux collectivités, reconnaissance des services rendus par la ruralité à la nation tout entière... sont autant de demandes que nous avons exprimées dans notre résolution du 26 mai 2023 à l’issue de la session territoriale du Parlement rural français à Savines-le-Lac. Elles résonnent désormais dans la loi de finances 2024 adoptée en décembre dernier.

Alors qu’elles étaient programmées pour disparaître, les Z.R.R., renommées “France ruralité revitalisation” (F.R.R.), sont sauvées et améliorées. Exonérations fiscales pour les créations ou reprises d’activité, exonérations de charges sociales pour les entreprises et associations, soutien aux communes... une trentaine de mesures qui renforcent l’attractivité de nos territoires. Mais ce nouveau zonage doit aussi servir de référence pour y adosser, au fil de l’eau, des politiques publiques adaptées aux territoires ruraux, pour renforcer leur dynamique économique et sociale, mieux soutenir les associations dont le rôle est crucial..., à l’image de la majoration de la dotation annuelle des France services que nous venons d’obtenir pour les communes classées en F.R.R.

La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales, créée il y a seulement 4 ans, se voit réformée au bénéfice des territoires les plus ruraux.

Son montant progresse de 10 millions d’euros, à sa création, à 100 millions en 2024, les conditions d’éligibilité sont élargies, quant à sa répartition, les superficies protégées primeront désormais sur le nombre d’habitants, comme nous le demandions. C’est une avancée majeure.

Nous devons continuer à la faire évoluer et à porter la voix de nos campagnes, indispensables pour relever les défis de transition écologique, de souveraineté alimentaire, de ré-industrialisation, de cohésion sociale..., afin de faire valoir encore davantage l’apport de nos ruralités à la société.

Enfin le programme “Villages d’avenir”, que nous appelions de nos vœux, voit le jour en 2024. C’est le fruit d’un travail de longue haleine que le Parlement rural français a mené main dans la main avec l’Association des maires ruraux de France. Mais dans ce domaine aussi, nous devons poursuivre notre combat pour renforcer ce dispositif avec notamment des crédits dédiés en faveur des forces vives sur le terrain.

Le Parlement rural français s’affirme auprès des décideurs politiques et devient peu à peu incontournable pour faire entendre la voix de nos campagnes. Notre collectif continuera avec détermination à porter une vision pour nos ruralités afin de bâtir ensemble des territoires d’avenir !



La culture : enjeu majeur pour les territoires ruraux

Après une première à Savines-le-Lac, dans les Hautes-Alpes, en mai dernier, consacrée aux aménités rurales et à la gestion de l'eau, le Parlement rural français (P.R.F.) a tenu, en décembre 2023, une nouvelle session territoriale à Murol, dans le Puy-de-Dôme, sur le thème "Ruralités, terres de culture".

Coorganisée avec l'Association des maires ruraux de France (A.M.R.F.), cette session, placée sous l'égide de la ministre des collectivités territoriales et de la ruralité, Dominique Faure, a réuni parlementaires, élus, représentants de l'État et acteurs culturels, en particulier du monde associatif.

Qui mieux que Sébastien Gouttebel, maire de Murol et vice-président de l'A.M.R.F., pour ouvrir la perspective de cette journée de propositions en forme d'appel ferme à un rééquilibrage en faveur de nouvelles politiques publiques ?

Connu pour son franc-parler, le dynamique élu a d'emblée donné le ton, structurant son propos d'ouverture sur la dynamique « trop méconnue » portée par les élus et acteurs locaux de la culture. Illustrées par la qualité de la gestion du château de sa commune, devenu tant un lieu de rencontres culturelles que le moteur d'une dynamique touristique et économique du territoire, le maire a fixé les conditions de sa réussite mais aussi ses attentes : "Mesdames, messieurs les responsables de l'État, écoutez-nous et travaillez avec nous en fonction de la pertinence de nos projets". Véritable atout, le patrimoine historique et architectural ne permet-il pas de décliner de multiples versants de la culture pour peu que l'État s'investisse et soutienne les problématiques d'ingénierie ?

Aux paroles constructives de la trentaine d'intervenants de la journée ont succédé, selon le principe des sessions du P.R.F., les propositions faites au gouvernement par le sénateur Bernard Delcros, président du P.R.F., convaincu que "la culture est un levier fort de la dynamique des territoires", précisant que le plan France ruralité annonce "un engagement à décliner et à inscrire dans la durée".

Mais il ne s'agit pas que de parler de la culture ! Le Wakan théâtre, dans une expression théâtrale et musicale, a effectué une déclaration d'humour à l'Auvergne, haute en couleur et de nature à vérifier que la création dans sa dimension sensible et poétique oxygène les idées et le cœur.

En attendant la publication prochaine d'un film de cette journée, retrouvez, dès à présent, l'ensemble des échanges : https://www.youtube.com/watch?v=d9x_Y4Y8CcU&t=11258s

Au sommaire :

La culture : enjeu majeur pour les territoires ruraux

PAGE 02

Paroles et idées

PAGE 03

Les propositions de Laurent Rieutort

PAGE 04

Prix médias et ruralités

PAGE 6

Institut des hautes études des mondes ruraux

PAGE 06

Population : quel avenir ?

PAGE 07

« Une politique culturelle ambitieuse peut changer l'image d'un territoire »

BERNARD DELCROS
PRÉSIDENT DU P.R.F.
SÉNATEUR DU CANTAL



Paroles et idées

PIERRE MANENTI, DIRECTEUR DE CABINET ADJOINT DE DOMINIQUE FAURE

« La culture est un élément déterminant de la dynamique et de la vie quotidienne des territoires que les politiques publiques doivent soutenir en encourageant les différents secteurs. Le plan France ruralités comporte plusieurs mesures de soutien aux communes rurales : ainsi la mise en place d'un plan en faveur de l'ingénierie culturelle se traduira par le recrutement de 60 V.T.A. culture, ou encore le soutien à un égal accès à la culture pour les territoires ruraux, le renforcement des contrats départementaux de lecture et l'implantation de 200 nouvelles micro-folies ».

ÉLISE HERMANN, MINISTÈRE DE LA CULTURE, ET MARC DROUET, DRAC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Élise Hermann, représentant le ministère de la culture, et Marc Drouet, directeur régional des affaires culturelles, ont insisté sur l'intervention de l'État dans les secteurs dits « publics » ou « subventionnés ». Conscient que les rôles entre les différents acteurs ne sont pas toujours identifiés et qu'un effort est nécessaire pour « descendre au niveau des plus petites communes rurales », les deux intervenants ont mis en exergue le fil rouge de leur démarche à savoir la création des œuvres de l'art et de l'esprit. « Nous appliquons une politique nationale adaptée aux réalités locales » a insisté Marc Drouet.

GUYLAINE BROHAN, PRÉSIDENTE NATIONALE DE FAMILLES RURALES

« Je suis toujours admirative quand je vais dans les plus petites de nos associations, de découvrir des initiatives aux origines modestes mais qui concourent à créer du lien social tout autant qu'à ouvrir les perspectives culturelles et à enrichir nos membres. Il n'y a pas de petites initiatives et la culture est l'affaire de tous ».

FRANÇOIS DESCŒUR, MAIRE D'ANGLARDS-DE-SALERS (15), ADMINISTRATEUR DE L'A.M.R.F., CHARGÉ DE LA CULTURE

« Les maires ruraux souhaitent établir un point de contact avec les services de l'État décentralisés pour les accompagner dans leurs projets et assurer une meilleure reconnaissance de la diversité de l'action culturelle en milieu rural. Nous attendons des orientations concrètes dans le plan France ruralité ».

EMMANUEL GÉRARD, DIRECTEUR DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE D'AUBUSSON

« La décentralisation des grands projets culturels et leur implantation dans les campagnes constituent des éléments essentiels de l'attractivité d'un territoire tant

« Il n'y a pas d'initiative modeste et la culture est l'affaire de tous »

GUYLAINE BROHAN, PRÉSIDENTE NATIONALE DE FAMILLES RURALES





sur le développement touristique, avec une nouvelle offre, que sur l'attractivité économique, par l'évolution démographique et l'installation de porteurs de projets... La réussite passe par une vision partagée du projet entre les acteurs culturels, les élus locaux et l'État. Avec toujours l'impératif de mener de front une attractivité pour le grand public et les populations locales ».

SYBILLE GESLIN, DIRECTRICE DE LA MAISON FAMILIALE RURALE DE VERNINES

« Former nos jeunes à la connaissance de leur territoire et en particulier de ses acteurs culturels est important pour nous. Au-delà de leur projet et parcours professionnel, nous sommes attachés à ce que nos élèves participent à l'animation et à la dynamique des territoires notamment par le versant culturel ».

JEAN-JACQUES LOZACH, SÉNATEUR DE LA CREUSE, PRÉSIDENT FONDATEUR DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE D'AUBUSSON

« Si on veut mener à terme un projet culturel ambitieux sur un territoire hyper rural tel Aubusson, il faut faire preuve de patience et de détermination, frapper à toutes les portes, définir une stratégie de long terme, rechercher des partenariats publics et privés, notamment auprès des fondations. Créer une cité multifonctionnelle avec une ouverture sur l'extérieur est formidable et j'ai eu la chance de travailler avec un DRAC impliqué ».

Laurent Rieutort : “Bien plus que la seule attractivité d'un territoire”

Directeur de l'Institut d'Auvergne de développement des territoires (I.A.D.T.), professeur de géographie, Laurent Rieutort, fort de ses travaux de recherche sur les nouvelles ruralités et les territorialisations des activités économiques et des politiques publiques, a délivré un message particulièrement fort en forme de propositions déclinées en quatre temps.

“1) La diversité de l'offre culturelle, des lieux, des équipements, des événements, des pratiques, est remarquable au sein des ruralités mais elle ne doit pas être soutenue uniquement dans une logique d'attractivité des territoires car elle va au-delà : elle contribue plus largement à la vie locale, à l'habitabilité d'un territoire en proximité des habitants permanents ou de passage.

2) Il est essentiel d'éviter une approche trop sectorielle et verticale de la culture et il importe de plutôt privilégier : une approche intégrée associant culture, mobilité, éducation, services à la population, urbanisme, agriculture, alimentation ; une approche horizontale, s'appuyant sur la diversité des acteurs, des initiatives et des ressour-

La proposition de Bernard Delcros

« Il importe de réorienter des crédits vers les territoires ruraux et de mieux adapter les participations financières de l'État aux capacités des communes car ce sont précisément les collectivités rurales qui sont les plus fragiles financièrement et donc celles qui ont le plus besoin d'être aidées dans leurs projets culturels.

Je suggère que l'on désigne des référents ruralités dans chaque Drac pour mieux accompagner élus et acteurs culturels des petites communes »





-ces locales ; une approche territoriale du rural et du rural/urbain.

3) Il convient également de combiner des logiques de soutien (divers acteurs du monde associatif) : soutien à l'ingénierie dans la durée, prise en compte des besoins et des lieux d'échanges (résidences d'artistes, micro-folies, tiers lieux culturels).

4) Il convient enfin de passer des classiques projets de territoires aux projets de réseaux/de maillage des lieux et des acteurs.

C'est une des limites du projet culturel de territoire qu'il faut élargir en soutenant les réseaux complexes sur mesure avec une part d'informel et d'itinérance, c'est aussi un enjeu de coopération et de gouvernance partagée.

JOURNÉE ORGANISÉE AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES :



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



AGENCE NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



« La diversité de l'offre culturelle, des lieux, des équipements, des événements, des pratiques, est remarquable au sein des ruralités »

LAURENT RIEUTORT,
PROFESSEUR DES
UNIVERSITÉS,
DIRECTEUR DE L'I.A.D.T.





Prix médias et ruralités

Lancé par le P.R.F., avec le concours de partenaires impliqués dans la dynamique des territoires ou des médias, la Fondation R.T.E., le Groupe La Poste, le Crédit coopératif, Groupama Rhône-Alpes-Auvergne et la Fondation Varenne, le premier Prix médias et ruralités entre dans sa phase décisive.

Réservé à tous les journalistes professionnels dans neuf catégories représentant l'ensemble des supports (presse nationale, presse régionale, web, télé, radio, etc.), ce prix porte sur les sujets publiés au cours de l'année 2023 et se rapportant aux ruralités au sens large.

Par cette initiative innovante, il s'agit de saluer et d'encourager le travail des journalistes qui, dans le cadre de leur indépendance déontologique, mettent en relief la vie des différents élus, acteurs économiques, ou citoyens au sein des territoires.

Au cours du second semestre de 2023, Jean-Yves Vif, directeur éditorial du P.R.F. et secrétaire général du Prix, a rencontré les journaux, télévisions et radios, ainsi que les organisations professionnelles des médias, en particulier les écoles de journalisme, pour présenter cette initiative, dont l'un des objectifs consiste à instaurer un dialogue permanent entre la communauté rurale porteuse d'informations trop méconnues et ceux qui constituent et diffusent l'information.

Plus qu'un slogan, "Voir et dire les ruralités" se veut tant une mise en relief d'une narration exigeante des territoires que la concrétisation d'un espace d'échanges destiné à promouvoir des informations trop souvent restées dans l'ombre.

Avant la réunion des jurys, en février et en mars, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 janvier sur la plateforme dédiée où figurent toutes les explications et modalités : <https://www.prix-medias-et-ruralites.fr>

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES :



Une association pour l'Institut des hautes études des mondes ruraux

Conformément à la décision prise par l'assemblée générale du Parlement rural français et afin d'éviter toute difficulté juridique, l'Institut des hautes études des mondes ruraux est désormais une entité à part entière.

L'association, présidée par Cécile Gallien, maire de Vorey-sur-Arzon, conserve le même conseil scientifique, le même programme et les mêmes ambitions que le P.R.F. avait affichés au lancement de ce projet.

Initialement prévu en septembre 2023, le lancement de la première session nationale de formation se tiendra en septembre 2024.

D'ici là, le bureau, complété par Jean-Paul Dufrègne, vice-président, et Jean-Pierre Dayras, trésorier, a acté la tenue de conférences et rencontres lors de ce premier semestre 2024, afin, notamment, de mobiliser les auditeurs qui s'étaient préalablement inscrits pour la session nationale de 2023.





Population...

GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT : “UNE INQUIÉTANTE BAISSÉ DE LA NATALITÉ”

Entre janvier et novembre 2023, 621 691 naissances ont été enregistrées par l'INSEE, soit 45 000 de moins que pour la même période de 2022. Des chiffres inquiétants pour le professeur Gérard-François Dumont.

Impliqué de longue date dans les travaux du Parlement rural français, Gérard-François Dumont, professeur à la Sorbonne et président de la revue “Population&Avenir”, tire la sonnette d'alarme face à cette baisse.

Le géographe et démographe, à la lecture des derniers chiffres, pointe une insuffisance des politiques familiales, qu'il fait remonter à 2014, et s'arrête sur ses conséquences économiques : “moins de naissances, c'est moins de population active, celle qui crée des richesses indispensables aux besoins de financement publique comme du système de protection sociale”.

Pour le professeur Dumont, “il ne suffit pas de réparer des erreurs avec un congé parental mieux rémunéré mais de restaurer la confiance des français”.

À lire le mois prochain :

“Rural Consult”, le nouveau service de la Banque des territoires : une assistance juridique et financière dédiée aux communes de moins de 5 000 habitants et aux intercommunalités de moins de 50 000 habitants.



...quel avenir ?

OLIVIER BOUBA-OLGA : LE RAPPORT RURAL-URBAIN ÉCLAIRÉ PAR L'ANALYSE MACRO-TERRITORIALE

Économiste, professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à l'université de Poitiers, Olivier Bouba-Olga, autre chercheur associé au P.R.F., est un spécialiste de l'analyse macro-territoriale, qui permet de dépasser la synthèse des chiffres : “Les territoires connaissent des évolutions contrastées, sources d'enseignements”.

Ainsi, les analyses des évolutions de population entre rural et urbain nécessitent une mise en perspective qu' Olivier Bouba Olga détaille à partir de la déclinaison par région de l'évolution de la population entre 2015 et 2021. En préalable, il réfute fermement la thèse d'une croissance plus rapide dans l'urbain que dans le rural.

“La répartition en urbain et rural est stable depuis 50 ans. Entre 1876 et 1975, on relève le poids de l'urbain qui a régulièrement augmenté pour atteindre son maximum de près de 70% en 1975”.

Mais, point essentiel, derrière la stabilité, l'universitaire pointe des mouvements qui obéissent à d'autres logiques. « Les logiques macro territoriales au profit de l'ouest et du sud dominant très largement les différences rural/urbain. Les taux de croissance sont plus élevés dans ce qui est qualifié du “U” qui descend le long du littoral Atlantique, suit le sud du pays et remonte jusqu'en Alsace ».